AVIRON

DE MEULAN - LES MUREAUX - HARDRICOURT

2 Promenade du bac - 78250 HARDRICOURT

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

25 NOVEMBRE 2017
Hardricourt (Yvelines)

Le 25 novembre 2017, les membres de l'Association Aviron de Meulan Les Mureaux Hardricourt, dénommée dans ce qui suit de façon abrégée : « AMMH » ou « l'Association », sur convocation effectuée par voie d'affichage à l'entrée des locaux de l'AMMH pendant les quinze jours précédant l'assemblée, se sont réunis en **assemblée générale ordinaire**, conformément aux articles 20 et 21 des statuts de l'AMMH.
Les membres présents, en leur nom propre ou en qualité de mandataire, apposent leur signature sur une feuille d'émargement.
Plus du quart des membres étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 20 des statuts.
La présidence de l'Assemblée est exercée par Fabien Etienne, président de l'AMMH, assisté de Flavie Hureault trésorière de l'AMMH.

Le président accueille, Monsieur Christophe Demessine, adjoint au maire chargé des sports de Meulan-en-Yvelines, Monsieur Bernard Durupt, Premier Adjoint au maire des Mureaux, Monsieur François Garay Maire des Mureaux. Il les remercie d'avoir accepté son invitation à assister à l'Assemblée.
Le président salue Jean Porte, président d'honneur de l'AMMH, qui participe à l'Assemblée.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Examen du rapport moral ;
- Examen du rapport sportif ;
- Examen du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2017 (« Saison 2017 ») ;
- Examen du budget de l'exercice courant du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 (« Saison 2018 ») ;
- Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'exercice courant du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 (« Saison 2019 »).

1 – Examen du rapport moral

Les faits marquants de 2016/2017 :

- Sportif :

Les seniors au top – 4 médailles sur les différents championnats de France. Claire Bové entre dans la cour des grandes en accédant dès sa première année chez les seniors en équipe de France senior Elite.

- Matériel :

Livraison du nouveau 8 le 12 mars, inauguré le 6 mai en présence de Mme Catherine Tasca sénatrice des Yvelines.

- Le club cambriolé :

3 moteurs de sécurité ont été volé en juillet, le préjudice à pu être limité grâce à l'indemnité d'assurance et une aide exceptionnelle de la fédération.

- Lancement de l'Aviron santé. Franck Duchat à été formé Coach aviron santé et l'activité à démarré doucement en septembre, le club souhaite la développer.
- Un nouveau look pour notre site internet « www.ammh.fr ».
- Un environnement économique qui continue à se dégrader, conséquence du désengagement de l'Etat dans le financement des collectivités locales.

Les principaux résultats sportifs 2017 :
Résultats Nationaux :
Bateaux Courts :
Médaille d'argent en skiff femme PL (Claire Bové)
Médaille de bronze en deux sans barreur homme PL (Ivan Bové).
Bateaux Longs :
Médaille d'argent en deux de couple femme senior.
Médaille de bronze en quatre sans barreur homme senior.
5ème place en deux de couple femme PL
6ème place en quatre avec barreur homme critérium.
9ème place en quatre sans barreur homme U23
11ème place en deux sans barreur femme J16
Sprint :
7ème place en quatre de couple femme
9ème place en quatre sans barreur homme
Résultats Internationaux :
Ivan Bové : 4ème au championnat du monde U23
Claire Bové : 5ème au championnat d'Europe senior, 5ème au championnat du monde U23, 7ème au championnat du monde senior.

Évolution des pratiquants :

Evolution par types de licences et titres

Années	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*	*2017*
total	**933**	**809**	**835**	**822**	**815**
licences Annuelles	224	209	230	197	216
licences Universitaires	25	25	19	23	21
titres Scolaires	584	549	450	357	313
titres centres de loisirs		26	36	45	65
titres Initiations	100		100	200	200

Le Label Ecole Française d'Aviron 3 étoiles a été renouvelé.
Pour 2018, le club tente d'obtenir l'option "aviron santé"

Aviron scolaire
- Collèges - Mercier Saint Paul et Henri IV : 178 pratiquants
- Écoles Primaires : 135 participants (séances de découverte pour les classes de CM2)
- Résultats en compétions scolaires

Championnat de France D'aviron Indoor :
16ème Collège Henri IV
22ème Collège Mercier St Paul
Championnat de France à Gérardmer :
11ème Collège Henri IV

Aviron Universitaire
- I.N.A.P.G. :

21 universitaires d'Agroparistech sont venus ramer chaque jeudi après midi.
L'activité qui avait été lancée en 1999 n'est pas reconduite pour la saison 2018 en raison de contraintes budgétaires de l'université.
- Compétitions Universitaires :

3 rameurs du club ont été médaillés lors du championnat de France Universitaire en quatre de couple.
Ivan Bové – champion de France avec l'INSA Lyon.
Valentin Laborde et Alexis Richou – médaillés de bronze avec Orsay.
Richard Silvestre et Quentin Etienne ont remporté la finale B du deux de couple pour l'ILEPS Cergy (7ème).

Section loisirs :
Nos rameurs loisirs ont participé à 3 randonnées au cours desquelles ils ont parcouru 694 kilomètres, ces randonnées sont : la traversée de Lyon, la descente du Lot et la grande boucle de la Seine.
Il est noté cette année encore une forte participation de la section loisir aux travaux d'été le 22 juillet.

Activités périscolaires 2016-2017 :
Poursuite de l'activité concernant les temps périscolaires avec la ville des Mureaux :
chaque mardi après-midi, en bateaux découverte ou sur ergomètres en fonction des conditions météo. Les activités sont maintenues pour 2017/2018.

Aviron Entreprises :
Le jeudi midi, pour la seconde année, quelques collaborateurs des entreprises de Barry Callebaut, de l'Aérospatial et de Diam. La Première compétition inter-entreprises a eu lieu le 22 juin**.**

Manifestations 2016/ 2017 sur lesquelles l'AMMH était impliqué :

Septembre :	Forums des associations.
Avril :	Stage club à Sables sur Sarthe (du 3 au 7/4 avec 42 participants)
	Participation au Village Olympique aux Mureaux le 26/4
Mai :	Yole cup (6/5)
Juin :	Régate « Entreprise » le 22/6
	Participation à la fête du sport aux Mureaux le 24/6
Juillet :	Participation aux animations sportives « sport été » aux Mureaux en juillet.
Novembre	Tête de rivière le 19/11 dernier**.**

Les bénévoles de l'AMMH ont aussi aidé sur les manifestations suivantes :
16 octobre : Coupe Lifa 1 à Mantes
4 décembre : Journée des minimes à Port Marly
11 décembre : Choco Trial à Hardricourt
26 février : Coupe Lifa 2 à Mantes
1 et 2 avril : Championnat de zone bateaux courts J et S à Mantes
27 mars : Coupe Lifa 3 à Mantes
13 et 14 mai : Régates de Masse à Mantes
10 et 11 juin : Championnat de zone Jeune et Junior à Mantes
Le 13 juillet : sécurité nautique sur la Seine pour le feu d'artifice Meulan / Les Mureaux
7 et 8 octobre : Championnat de Fance Sprint à Mantes la Jolie.

Journée Travaux le 22 juillet 2017 :
Au cours de cette journée ont été réalisés :
l'entretien des espaces verts, la réparation et le nettoyage des locaux, l'installation d'un système de verrouillage des rideaux du hangar à bateaux, la pose de supports muraux pour les gilets de sauvetage, le remplacement de tous les éclairages du hangar à bateaux, la pose d'un éclairage au pupitre d'enregistrement de sorties, l'installation de la vidéosurveillance du hangar à bateaux, la pose d'une bande de protection près du ponton pour les bateaux de sécurité.

Merci à tous les bénévoles. Et en particuliers à Pascal, Farid et Sylvain pour la réfection complète de l'éclairage du hangar à bateaux et l'installation d'un système de vidéosurveillance de nos locaux.
Également à Gérard pour l'installation de protections près du ponton.

Communication :
Le Site Internet, ammh.fr, a été relooké. L'opération de promotion « Sac à Pain » lancée en septembre 2015 a été renouvelée cet été (3500 sacs à pain distribués aux boulangers proches du club).

2 autres opérations initiées par V. Lefebvre furent organisées : la ventes de chocolats et la ventes de Tee-shirts.

Partenariat :
Depuis quelques semaines notre club à un nouveau partenaire ; Les opticiens de Meulan et des Mureaux.

Objectifs pour la saison 2018 :

- Sportifs :

Avoir un équipage dans chaque catégorie J16 / J18 / S engagé aux championnats de la zone Nord-Ouest et obtenir au minimum 1 médaille sur une compétition nationale (Championnat de France ou Critérium national).

- Développement :

Consolider l'activité « entreprises » du jeudi midi. Lancer le programme « Aviron Santé ». Rechercher des solutions pour améliorer nos conditions d'accueil. Conserver le Label école d'aviron 3* et obtenir l'option aviron santé. Créer une nouvelle combinaison de compétition. Préparer l'anniversaire des 90 ans du club qui est prévu le samedi 6 octobre 2018.

- Finances :

Saisir toutes les opportunités de réduction des dépenses et de création de ressources nouvelles, rechercher des partenariats.

- Organisation :

Préparer la succession à la gouvernance du club d'ici 2020.

Le Président soumet alors aux voix le projet de résolution suivant :
Première résolution – Le rapport moral est approuvé.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La parole est donnée à Vincent Bové, professeur d'éducation physique et sportive, entraîneur fédéral d'aviron breveté, qui présente le rapport sportif du secteur scolaire et universitaire :

2 – Examen du rapport sportif du secteur scolaire et universitaire

Notre club a accueilli à nouveau de nombreux jeunes qui sont venus pratiquer notre sport dans le cadre de l'école et du collège, on peut y joindre l'activité périscolaire avec les TAP.
En ce qui concerne les écoles primaires, des classes de CM2 de MEULAN, des MUREAUXet d'Hardricourt viennent aux beaux jours pour une découverte de quelques heures, elles sont encadrées par les entraîneurs du club et leurs professeurs des écoles. L'objectif est avant tout de faire connaître notre club, de faire connaître l'aviron bien que depuis 2 ou 3 ans nous accueillons des licenciés ayant 10 ans.

Les deux collèges de MEULAN ont à nouveau l'an dernier été le terreau du recrutement du club. Rappelons que ce ne sont pas moins de 300 jeunes qui viennent ramer, certains pour 5-6 séances avec leur professeur d'EPS, d'autres tous les mercredis avec leurs Associations Sportives Scolaires. Enfin avec une vraie dynamique de former des sportifs de bon niveau, les Sections Sportives Scolaires permettent à des collégiens de choisir une option aviron, intégrée dans leur emploi du temps.

Du coté des régates scolaires, la FFA, la MAIF et l'UNSS organisent conjointement un challenge : le Challenge Jeune Rameur. 3 manches sont au programme dans les Yvelines. Cependant ce dispositif qui conduisait surtout au remboursement des frais de déplacement a pris fin en juin 2017. Cela risque à terme de limiter le nombre de régates proposées au plus jeunes, les associations sportives scolaires ayant déjà des trésoreries fragiles.
En 2016-2017, une première rencontre a été organisée à MANTES LA JOLIE, c'est une épreuve combinée par équipe de 4. L'affrontement a lieu en bateau découverte (bien que perturbée par la météo), mais aussi à l'ergomètre et enfin avec un parcours de course d'orientation. Une deuxième étape réunit les jeunes collégiens à MEULAN, au gymnase Michel JAZY, l'ergomètre est à l'honneur, ainsi que pour la 1ère année le tir avec carabine laser, le tout avec pour modèle le biathlon. Une organisation tout aussi impressionnante que bien calée permet aux différents équipages de voir leurs embarcations virtuelles progresser sur un grand écran. La troisième étape du CJR, traditionnellement en mars, nous permet de retourner à MANTES mais

cette fois-ci exclusivement sur le bassin pour une régate en yolettes. A quelques semaines du championnat d'Académie en bateaux, c'est à ce moment-là qu'on affine aussi nos équipes.
Parallèlement pendant la saison hivernale ont lieu les championnats scolaires à l'ergomètre. Pour la 1ère fois un collège de l'Essonne organisait l'épreuve académique. Le collège Henry IV et le collège MERCIER-SAINT PAUL étaient présents à CHARLETTY pour la phase nationale. Ils se classent 16ème pour Henry 4 et 22ème pour Mercier-Saint Paul.
En bateau au championnat d'académie, le collège Henry IV se classe 2ème et Mercier-Saint Paul 5ème. Au championnat de France UNSS à Gérardmer, le collège Henry IV obtient la 11ème place sur 24 collèges classés.

Merci à tous ceux qui au club mais aussi dans les différentes structures : municipalités, services des sports, conseil départemental permettent aux jeunes de vivre des expériences aussi riches.

3 – Examen du rapport sportif

La parole est donnée à Olivier Plouviez, entraîneur et secrétaire sportif du club.

Contrairement aux années précédentes au lieu de retracer la saison par catégories, nous allons le faire par événements :

Championnat de zone bateaux courts :

Le club est sur deux sites : un à Aiguebelette sur la zone Sud-Est pour Claire et Ivan BOVE et le second, sur le bassin de Mantes la Jolie dans notre zone Nord-Ouest ou nous avions engagé huit équipages dont deux rejoignent Claire et Ivan en se qualifiant pour les Championnats de France bateaux courts.
Ivan et Claire sont au pôle France de Lyon où Claire, en skiff séniore poids légère termine 2ème juste derrière la future championne de France Laura TARONTOLA de l'Aviron Grenoblois qui sera son équipière en équipe de France. Ivan de son côté est en 2 sans barreur sénior poids léger avec Benoit ROBIN du Cercle Nautique et Athlétique de Rouen ou ils finissent 3ème.

Voici les résultats :
Valentin LABORDE et Richard SILVESTRE en 2 sans barreur sénior terminent 4ème, Chloé RATTEZ et Elisabeth BENEZECH en 2 sans barreur J18 finissent 4ème de la finale B soit la 10ème place.
Quentin ETIENNE et Alexis RICHOU manquent d'une place la qualification.
Les autres équipages n'ont pas démérité mais n'ont pas accédé aux finales de classement.

Championnat de France bateaux courts :

Claire, dès sa première année en senior monte sur le podium après les deux défaites en J18 et est vice-championne de France. Ivan est récompensé après toutes ses heures d'entraînements et obtient sa première médaille à un championnat de France bateaux courts et obtient la médaille de bronze. Félicitations à tous les deux.
Un petit aparté sur Claire et Ivan avant de reprendre les résultats sur les valeurs qu'ils incarnent. Bien sûr ce sont des athlètes de haut niveau qui savent d'où ils viennent (ils été formé ici au club). Lors de leurs allers-retours entre Lyon et le club, ils ont fait profiter de leurs expériences en ramant plusieurs fois avec des plus jeunes y compris des J13. Un grand merci pour cette disponibilité.
Nous reprenons les résultats : Chloé et Elisabeth ont échappé au piège de la tête de rivière en terminant 22ème pour recourir les courses en ligne ou elles finissent 6ème de la finale D soit à la 24ème place.
Valentin et Richard manque pour 18/100 de seconde la qualification pour les course en ligne.

Championnat de Ligue des Jeunes :

C'est une nouvelle épreuve mise en place par notre fédération depuis cette saison qui se déroule en skiff et en 2 de couple. Pierre COURMENCEL et Romain PAYET terminent 3ème en 2 de couple J14, Guillaume STREBLER finit 6ème de la finale B en skiff J14, soit à la 12ème place, Jeanne PERRAULT et Melissa VAES remportent la finale C en 2 de couple J14 ainsi que Raphaëlle MOLLET en skiff J14. Emma JACONO termine 2ème de la finale D en skiff J13. Ces cinq équipages sont qualifiés pour le Championnat de Zone.

L'épreuve en J12 se dispute uniquement en skiff et sur 500 mètres mais n'est pas sélective pour le Championnat de Zone où Tanguy SILVESTRE et Norine PITTET terminent respectivement 4ème et 5ème. Baptiste ROULIER et Samuel MOLLET finissent respectivement 4ème et 5ème de la finale D en skiff J13. Deux skiffs J14 et un skiff J13 garçon y ont également participé mais n'ont pas accédé aux finales de classement.
Pour presque tous c'était une première expérience dans le bateau individuel qu'est le skiff.

Championnat de France Seniors :
Un week-end historique pour le club ou quatre équipages sur les cinq présents sont en finale dont deux sont médaillés. Claire BOVE et Marine ALAOUCHICHE déjà médaillés de bronze la saison passée en 2 de couple décrochent la médaille d'argent cette saison et sont vice-championnes de France.
Ivan BOVE, Valentin LABORDE, Richard SILVESTRE et Hugo MOSSINO, ce jeune 4 sans barreur finaliste la saison passée est reconduit et obtient la médaille de bronze.
Les jeunes J17 et J18 sont surclassées en seniors pour faire un de 2 couple poids légères. Chloé RATTEZ et Elisabeth BENEZECH terminent 5ème.
Le dernier équipage finaliste est le 4 avec barreur critérium composé d'Alexis RICHOU, Cyril RENARD, Serguey FARRE et Quentin ETIENNE barré par Maelys PERRONET qui finit 5ème.
Le 4 de couple composé d'Isaac VINCENT, Ludovic GLAVIER, Pierre BARCLEY qui est J17 et Thomas RUCHE termine 5ème de la finale D, soit à la 23ème place.

Championnat de zone junior :
Sur les six équipages engagés, trois se sont qualifiés pour les championnats de France.
Anthony LEFRESNE et Antoine LEFEBVRE en 2 de couple J16 terminent 3ème, Emma HALLE et Zoé MOSSINO en 2 sans barreur J16 finissent 5ème, Corentin MESSAGER et Aurélien GUYOT en 2 sans barreur J16 remportent la finale B et obtiennent leurs qualifications sur cette dernière course.
Chloé RATTEZ et Elisabeth BENEZECH en 2 de couple J18, malgré une belle la 6ème place, manquent d'une place la qualification dans un niveau de discipline très relevé puisque le dernier qualifié sera le futur 7ème aux championnats de France.
Les autres équipages n'ont pas démérité. Ainsi, le second 2 sans barreur J16 garçon et le 2 de couple J18 garçon terminent 5ème de la finale B.

Championnat de zone des moins de 23 ans :
C'est la première saison que ce championnat se dispute ; dans lequel les disciplines sont le 2 de couple et le 4 sans barreur. Le de 2 de couple composé de Serguey FARRE et d'Issac VINCENT termine 6ème de la finale B soit à la 12ème place ou les cinq premiers étaient qualifiés pour le championnat de France.

Championnat de zone Jeunes :
En parallèle du championnat de zone junior, s'est déroulé ce championnat qui a décerné des titres honorifiques puisqu'il n'était pas sélectif pour le championnat de France.
Raphaëlle MOLLET en skiff J14 termine 4ème de la finale C soit à la 16ème place, Jeanne PERRAULT et Melissa VAES en 2 de couple J14 finissent 5ème de la finale C, Guillaume STREIBLER finit 6ème de la finale C en skiff J14 et, Emma JACONO termine 3ème de la finale D en skiff J13. Pierre COURMARCEL et Romain PAYET, 3ème lors du championnat de ligue, n'ont pas participé aux championnats de zones suite à une blessure de Romain.

Championnat de France Jeunes :
La nouvelle réforme fédérale fait qu'il y a plus que deux disciplines : le 4 de couple et le 8 de couple en engagement libre ; ce qui fait que le niveau est plus dense au vu du grand nombre d'engagés. Nous avons envoyé un 4 de couple garçon et un 4 de de couple fille suite à leur assiduité tout au long de saison afin de leurs faire acquérir de l'expérience.
Le 4 de couple J14 garçon composé de Guillaume STREBLER, Pierre COURMARCEL, Romain PAYET et Karl BARTHAS barré par Ugo BOULLE termine 5ème de de la finale D soit à la 21ème place sur 88 équipages engagés. Le 4 de couple fille composé de Jeanne PERRAULT, Raphaëlle MOLLET, Melissa VAES et Emma JACONO barré Lisa DOS SANTOS finit 2ème de la finale E soit 26ème sur 58.
Ces huit jeunes sont tous issus des sections sportives des collèges Henri IV et Mercier Saint Paul.

Un grand merci à Vincent et Xavier d'apporter cette aide qui est notre principale source de recrutement dans cette jeune catégorie.

Championnat de France Vétéran :
Il s'est déroulé en parallèle du championnat de France jeunes ou nous avions un de 2 couple catégorie C. La catégorie vétéran se découpe en plusieurs tranche d'âge : pour la catégorie C, le rameur doit avoir plus de 27 ans et la moyenne de l'équipage doit être supérieur à 43 ans. L'équipage est composé de Guillaume et François JACONO qui terminent 4ème de la finale C, soit à la 16ème place.

Championnat de France Juniors :
Nos trois équipages présents sont des J15/16. Sur les six rameurs et rameuses présents, seul Antoine LEFEBVRE a déjà participé à un championnat de France la saison passée en J14. Le 2 sans barreur composé d'Emma HALLE et Zoé MOSSINO a bien progressé depuis les championnats de zone et s'est hissé en ½ finale pour terminer 5ème de la finale B soit à la 11ème place. Petite déception pour le 2 de couple composé d'Anthony LEFRESNE et Antoine LEFEBVRE, aux championnats de zone, qui sont très proches des futurs champions de France et médaillés de bronze. Une erreur de jeunesse qui se paie cash en éliminatoire avec des courses sans repêchage sur le nouveau code des courses et c'est direction la finale C où ils finissent 2ème, soit à la 14ème place.
Enfin, le 2 sans barreur garçon composé de Corentin MESSAGER et Aurélien GUYOT, dernier qualifié lors des championnats de zone, termine 4ème de la finale D, soit à la 22ème place.
Tout comme les J13/14, c'est un premier championnat qui sert d'expérience pour se rendre compte du niveau.

Championnat de France des moins de 23 ans :
Le 4 sans barreur composé de Valentin LABORDE, Richard SILVESTRE, Hugo MOSSINO et Quentin ETIENNE n'est pas passé par le championnat de zone et termine 3ème de la finale B, soit à la 9ème place dans une discipline très dense.

Championnat de France Sprint :
Ce championnat a eu lieu tout début Octobre sur le bassin de Mantes la Jolie. Le 4 couple fille, sans Claire, laissée au repos, qui était aux championnats du monde la semaine précédente, composé de Chloé RATTEZ, Elisabeth BENEZECH qui sont J17 et J18, de Carla SILVESTRE et d'Aimie PITTET remporte brillamment la finale B soit la 7ème place.
Le 4 sans barreur composé d'Ivan BOVE, Valentin LABORDE, Richard SILVESTRE et Quentin ETIENNE termine 3ème de la finale B, soit à la 9ème dans une discipline très relevée où les places se jouent au 1/100 de seconde et où l'équipage aurait très bien pu se retrouver en finale A.
Le 4 de couple composé d'Alexis RICHOU, de Pierre BARCLAY qui est J18, de Serguey FARRE et d'Isaac VINCENT est monté en puissance à chaque parcours pour remporter la finale D, soit la 19ème place.
Le 2 de couple critérium composé de Christophe ETIENNE et Thomas PRABONNAUD termine 3ème de la finale D soit à la 19ème place. Le 2 de couple mixte composé d'Anthony LEFRESNE et de Marie LEFEBVRE, dont c'était le premier championnat de France, remporte la finale E, soit à la 25ème place.

Saison Internationale :
Suite aux brillants résultats aux championnats de France bateaux courts, Ivan et Claire ont été retenus en équipe de France. Ivan termine 4ème aux championnats du monde des moins de 23 ans en 4 sans barreur poids légers.
Une grosse saison internationale pour Claire pour sa première année chez les séniors, qui débute aux championnats d'Europe associée à Laura TARANTOLA en 2 de couple poids légers ou elles finissent 5ème. Puis les prestigieuses régates royales d'Henley qui se déroulent en duel où elles sont éliminées en ½ finale. Retour au skiff pour les championnats du monde des moins de 23 ans ou elle termine 5ème. Et enfin les championnats du monde en Floride fin Septembre, de nouveau en 2 de couple poids légers avec Laura ou elles remportent la finale B soit à la 7ème place.

Le Président annonce à l'assemblée la démission d'Olivier Plouviez de son poste de secrétaire sportif. Il le remercie chaleureusement pour son engagement, la qualité de son travail et son soutien durant toutes les années durant lesquelles il a exercé son mandat.

3 – Examen du rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2016 (« Saison 2016») et examen du budget de l'exercice courant du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 (« Saison 2017 »).

La trésorière, Flavie Hureault, présente les résultats financiers de l'exercice comptable couvrant la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, en regard du budget prévisionnel de l'exercice courant du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Compte de recettes et de dépenses :

RECETTES	Année précédente	Budget 2016/2017	Réel 2016/2017	Budget 2017/2018	DEPENSES	Année précédente	Budget 2016/2017	Réel 2016/2017	Budget 2017/2018
EN CAISSE EN DEBUT D'EXERCICE	38 873,64	47 572,00	47 572,45	49 433,00					
SUBVENTIONS MUNICIPALES	26 130,00	25 080,00	22 000,00	23 250,00	SALAIRES ET CHARGES	57 648,65	41 221,00	40 447,15	40 490,00
AUTRES SUBVENTIONS	20 584,46	9 540,00	12 751,00	12 976,00	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 993,34	7 940,00	8 008,15	7 630,00
SPONSORING	15 300,00	1 000,00	0,00	2 000,00	ASSURANCES	5 530,91	6 000,00	6 148,89	6 500,00
AVIRON ENTREPRISE	1 510,00	1 000,00	1 325,00	1 400,00	LICENCES/FEDERATION/LIFA/CDAY	10 982,10	10 090,00	10 184,20	10 690,00
AVIRON SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE	7 670,00	7 670,00	5 790,00	4 040,00	IMPOTS & TAXES	1 268,33	1 020,00	1 023,90	1 066,00
COTISATIONS	36 494,10	36 500,00	40 528,64	40 530,00	ENTRETIEN	8 701,54	10 250,00	5 557,94	7 640,00
VENTES "BOUTIQUES ET DIVERS"	9 268,00	8 940,00	13 674,09	14 330,00	ACHATS "BOUTIQUES ET DIVERS"	0,00	1 000,00	3 597,00	9 950,00
RECETTES MANIFESTATIONS	1 966,00	4 200,00	2 142,00	3 650,00	DEPENSES MANIFESTATIONS	1 313,78	3 700,00	1 621,30	3 300,00
AUTRES PRODUITS	2 123,60	880,00	10 022,53	670,00	AUTRES CHARGES	0,00	100,00	202,08	200,00
PARTICIPATION AUX STAGES ET DEPLACEMENTS	13 538,37	13 490,00	12 342,00	9 620,00	DEPLACEMENTS ET STAGES	18 580,65	18 900,00	18 405,38	18 500,00
					INVESTISSEMENTS (ACHATS MATERIEL ET A	16 596,10	14 500,00	10 072,80	15 440,00
TOTAL I	134 584,53	108 300,00	120 575,26	112 466,00	TOTAL I	126 615,40	114 721,00	105 268,79	121 406,00
AUGMENTATION DES DETTES	0,00	0,00	0,00		DIMINUTION DES DETTES	787,32	0,00	2 071,07	
DIMINUTION DES CREANCES	1 517,00	0,00	0,00		AUGMENTATION DES CREANCES	0,00	0,00	11 375,07	
TOTAL II	3 115,32	0,00	0,00	0,00	TOTAL II	787,32	0,00	13 446,14	0,00
					EN CAISSE EN FIN D'EXERCICE	47 572,45	41 151,00	49 432,78	40 493,00
TOTAL GENERAL	174 975,17	155 872,00	168 147,71	161 899,00	TOTAL GENERAL	174 975,17	155 872,00	168 147,71	161 899,00

Compte de résultat :

Compte de Résultat Résumé	2016 /2017	Année précedente
PRODUITS D'EXPLOITATION	120 202,80	134 212,21
Produits d'activité	*35 273,09*	*49 252,37*
Subventions	*34 751,00*	*46 714,46*
Cotisations	*40 528,64*	*36 494,10*
Autres produits	*9 650,07*	*1 751,28*
Reprises de provions et d'amortissements	*0,00*	*0,00*
CHARGES D'EXPLOITIATION	112 362,46	125 857,66
Achats et charges externes	*54 123,91*	*51 583,16*
Impôts et taxes	*1 023,90*	*1 268,33*
Charges de personnel	*40 447,15*	*57 648,65*
Autres charges	*202,08*	*0,00*
Dotations aux amortissements et provisions	*16 565,42*	*15 357,52*
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	7 840,34	8 354,55
Produits financier	*372,46*	*372,32*
Charges financières	*0,00*	*0,00*
RESULTAT FINANCIER	372,46	372,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 000,00	4 000,00
dont Quote part de subventions d'investissement avec droit de reprise viré à résultat = 4.000 €		
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 212,80	12 726,87

Bilan (résumé) :

ACTIF	
IMMOBILISATIONS - VALEUR BRUTE	*536 342,76*
AMORTISSEMENTS	*-400631,55*
- VALEUR NETTE	**135 711,21**
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	**1 350,00**
STOCKS	**0,00**
CREANCES	**18 817,52**
DISPONIBLITES	**49 432,78**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**8 500,00**
TOTAL DE L'ACTIF	**213 811,51**

PASSIF	
FONDS ASSOCIATIFS	**212 113,51**
report à nouveau	*98 900,71*
résultat de l'exercice	*12 212,80*
Subventions d'investissement	*101 000,00*
DETTES	**1 698,00**
TOTAL DU PASSIF	**213 811,51**

Le Président met alors aux voix le projet de résolution suivant :
Deuxième résolution – Le rapport financier relatif à l'exercice comptable clos le 31 août 2017 est approuvé. Le budget de l'exercice courant du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 (« Saison 2018 », d'un montant total de 161 899 €, présenté à l'Assemblée est adopté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'exercice courant du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 (« Saison 2019 »).

Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'entériner la grille des cotisations qui suit :

Détail de la cotisation 2018 /2019						
Catégorie	Reversement à :		Part	Cotisation	Droit	Cotisation
	FFA	LIFA	Club	Renouvellement	d'entrée	1ère inscription
Jeunes	38,40	7,70	162,90	**209,00**	40	**249,00**
Juniors / Etudiants	38,40	7,70	213,90	**260,00**	80	**340,00**
Seniors	38,40	7,70	314,90	**361,00**	80	**441,00**
Sportifs de Haut Niveau	38,40	7,70	4,90	**51,00**	80	**131,00**
Non pratiquant	38,40	7,70	40,90	**87,00**		**87,00**

Par ailleurs, le comité directeur propose à l'assemblée générale de reconduire pour la saison 2019 les réductions tarifaires en vigueur pour la saison 2018 :

<u>Réductions d'ordre familial:</u>
- 20 € par personne pour 2 membres d'une même famille adhérant à l'association,
- 25 € par personne pour 3 et 4 membres d'une même famille adhérant à l'association,
- 30 € par personne à partir de 5 membres d'une même famille adhérant à l'association.

Ces réductions sont exprimées forfaitairement et entendues restrictivement en tenant compte des seuls liens de parenté suivants : conjoints (mariés ou pacsés), parents, enfants, frères/ sœurs, pour un même foyer.

<u>Réductions consenties aux habitants de certaines communes, attribuant des subventions de fonctionnement à l'Association</u> ; ces réductions s'appliquent sur la part revenant effectivement à l'association (i.e. hors coûts FFA, LIFA et hors droit d'entrée), aux habitants des communes qui subventionnent l'Association, en fonction de la subvention reçue au cours de la saison précédente :

- Subvention entre 250 € et 499 €, remise de 2% ;

- Subvention entre 500 € et 999 €, remise de 5% ;
- Subvention entre 1 000 € et 1 499 €, remise de 10% ;
- Subvention à partir de 1 500 €, remise de 15%.

Le Président met alors aux voix le projet de résolution suivant :
Troisième résolution – La proposition du comité directeur relative au tarif des cotisations pour l'exercice du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 (« Saison 2019 ») est approuvée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Invités à prendre la parole, les représentants des collectivités territoriales se sont exprimés.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne demandant plus à prendre la parole, le président lève la séance.

*
* *

Aussitôt après la séance de l'assemblée générale et conformément à l'article 15 des statuts, a lieu, à bulletins secrets, l'élection des membres du comité directeur, messieurs Olivier Plouviez et Quentin Etienne étant scrutateurs.
Véronique Lefebvre, Vincent Bové et Alexis Richou sont élus, Gérard Borges et Gilles Ohron sont réélus membres du comité directeur de l'AMMH.
Les membres du Comité directeur décident de se réunir le 7 décembre 2017 à 20 heures 30 au siège de l'AMMH à effet de constituer le bureau pour la saison 2018.

Les représentants des communes remettent des récompenses aux rameuses et rameurs de l'AMMH qui se sont distingués par leurs succès lors de la saison 2017 : Marine Alaouchiche, Claire Bové, Ivan Bové, Valentin Laborde, Richard Silvestre.

Fabien ETIENNE,	Flavie HUREAULT,
Président	Trésorière